Programme fédéral de réduction des risques à l'emploi des pesticides et des biocides

Groupe thématique : Biocides pour la préservation du bois

Présentation : Jacques Hébert, FUSAGx

Contexte Risques Mesures en vigueur Recommandations

Composition du groupe

- · recherche
- industrie
- · fédérations professionnelles
- administrations
- · associations environnementales
- associations de consommateurs

Contexte Risques Mesures en vigueur Recommandations

Quelques notions techniques

- · conférer au bois une durabilité artificielle
- · faire pénétrer le produit adéquat et le fixer
- diminuer l'impact sur les ressources naturelles
- présenter une alternative aux autres matériaux non renouvelables

Contexte Risques Mesures en vigueur Recommandations

Classes d'emploi (NBN EN 335-1)

- 1. Bois sec : menuiserie intérieure, meuble
- 2. Humidité occasionnelle : charpente
- 3. Intempéries : châssis, bardage
- 4. Contact avec eau ou sol : poteau, piquet
- 5. Contact avec eau de mer : ponton

Contexte Risques Mesures en vigueur Recommandations
Quelques chiffres
Pas de publication officielle spécifique
• En Belgique, 250 à 300 entreprises traitent entre 400,000 et 450,000 m³/an de bois
Familles de produits Produits formulés (t/an)
Sels 1.200
Émulsions 425
Solvants 150
Créosotes 6.000



1. Fabrication des produits

• Produits à base de sels minéraux

• Sels métalliques organiques

• Emulsions aqueuses

• Produits présentés en solvants organiques

• Produits huileux de type "goudron"

Contexte Risques Mesures en vigueur Recommandations

2. Transport et stockage des produits

- Mesures de sécurité conformes à la législation belge et européenne
- Pas de mesures spécifiques pour les produits de préservation du bois

Contexte Risques Mesures en vigueur Recommandations

3. Utilisation professionnelle en préservation

- Traitements réalisés dans des installations conçues à cet effet et contrôlées
- Risque réduit pour les travailleurs et l'environnement
- Réduction importante du volume des solvants (150 t/an en 2005)

Contexte Risques Mesures en vigueur Recommandations

4. Utilisation professionnelle en soins curatifs

- · Mêmes matières actives, utilisées in situ
- Risques plus élevés, donc application professionnelle le plus souvent
- Quantité totale de produits consommés chaque année relativement faible

Contexte Risques Mesures en vigueur Recommandations

5. Utilisation par le consommateur particulier

- Produits prêts à l'emploi disponibles dans des conditionnements adéquats
- Consommateur peu informé, libre de ses choix, non soumis à un contrôle
- Risques présents à plusieurs niveaux

Contexte Risques Mesures en vigueur Recommandations

6. Importation de bois traités

- Volumes importés du même ordre de grandeur que les volumes traités
- Pas de réglementation spécifique à l'importation (biocides, traitements)
- Concurrence déloyale et exportation des risques et des pratiques dangereuses

Contexte Risques Mesures en vigueur Recommandations

7. Evolution des bois traités et mis en oeuvre

- Peu de données sur émissions gazeuses et lessivage à long terme
- Crainte pour les effets d'une exposition prolongée à faible dose (non mesurable)
- Eviter le contact de bois créosotés avec la peau, suivi d'une exposition au soleil

Contexte Risques Mesures en vigueur Recommandations

8. Elimination des bois traités en fin de vie

- Problème centré autour des bois imprégnés aux sels CCA
- Collecte sélective difficile
- Incinération techniquement possible dans des installations agréées

Contexte Risques Mesures en vigueur Recommandations

9. Problèmes vécus

- Accidents de santé très rares (CRIOC et Centre antipoisons), besoin d'informations
- Le plus fréquent : lié au solvant organique
- Témoignage des consommateurs : ignorance, réticence, négligence, erreur (Test-Achats, Espace-Environnement)

Risques Mesures en vigueur Recommandations Contexte

10. Indicateurs de risque

- Situations multiples et complexes : risque ≠ f(matières actives) uniquement
- Risque = f(exposition réelle des personnes et de l'environnement depuis l'application du produit jusqu'à l'élimination du bois traité)
- Situation peu comparable avec celle des traitements phytosanitaires

Contexte Risques Mesures en vigueur Recommandations

1. Démarches pour mise sur le marché

- Autorisation de mise sur le marché (SPF Santé publique)
- Homologation (ABPB)
- Agrément technique (SPF Economie)

Contexte Risques Mesures en vigueur Recommandations

2. Mesures restrictives

- Interdiction ou limitation des produits jugés les plus dangereux
- · Pentachlorophénol, lindane, arsenic, ...
- Solvants organiques remplacés par émulsions aqueuses

Contexte Risques Mesures en vigueur Recommandations

3. Pratiques professionnelles

- Amélioration des installations
- Amélioration des procédés
- Amélioration de la fixation des produits
- Utilisation des meilleures technologies disponibles (référence dans le résumé)

Contexte Risques Mesures en vigueur Recommandations

1. Mesures législatives

- Autorisation de mise sur le marché requise pour tout produit contenant des biocides
- Homologation pour tous les produits et ATG pour les procédés et installations
- Réglementation des bois importés et responsabilisation de l'importateur

Contexte Risques Mesures en vigueur Recommandations

2. Mesures économiques

 Aides financières à l'investissement pour les entreprises qui anticipent les règlements dans le but de réduire les risques pour la santé et l'environnement

Contexte Risques Mesures en vigueur Recommandations

3. Traitements alternatifs

- Traitements sans biocides : pression et chaleur, modification chimique du bois, dérivé du colza, silicates,...
- Pas prévus pour les classes d'emploi 4 et 5
- Contrôle des autres caractéristiques du bois et de l'efficacité à long terme par des tests adéquats

Contexte Risques Mesures en vigueur Recommandations

4. Information

- Etiquetage des emballages toujours complet, voire amélioré
- Création et tenue à jour d'un site Internet avec l'appui d'experts bois, santé et environnement
- Mise à disposition de fiches techniques pour les points de vente "do-it-yourself"

Contexte Risques Mesures en vigueur Recommandations

5. Commercialisation

- Cibler/sélectionner davantage les produits à l'intention du grand public
- Proposer en location le matériel de protection individuelle
- Afficher des conseils de sécurité et de comportement respectueux de l'environnement

Contexte Risques Mesures en vigueur Recommandations

6. Recherche

- Définition et quantification des indicateurs spécifiques à la préservation du bois
- Outils pour tester et valider l'efficacité des produits et traitements alternatifs
- Elimination propre des bois en fin de vie
- Tests rapides pour détecter la présence de produits de préservation dans le bois

Programme fédéral de réduction des risques à l'emploi des pesticides et des biocides

Groupe thématique : Biocides pour la préservation du bois

Présentation : Jacques Hébert, FUSAGx